



LE DEVOIR

Le Plan d'action de lutte contre la pauvreté

L'aide sociale se forgerait une réserve

■ Un fonds de 800 millions financé par les compressions

■ Une nouvelle allocation pour les travailleurs à faible revenu

TOMMY CHOUINARD
KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Québec créera une réserve de 800 millions de dollars afin de bonifier les prestations des assistés sociaux avec ou sans contraintes à l'emploi pour tenir compte du coût de la vie. Cette réserve sera constituée notamment à partir de l'argent tiré de l'abolition de diverses allocations versées aux assistés sociaux aptes au travail et des pénalités de 75 à 300 \$ par mois imposées à ceux qui ne déploient pas suffisamment d'efforts pour décrocher un emploi.

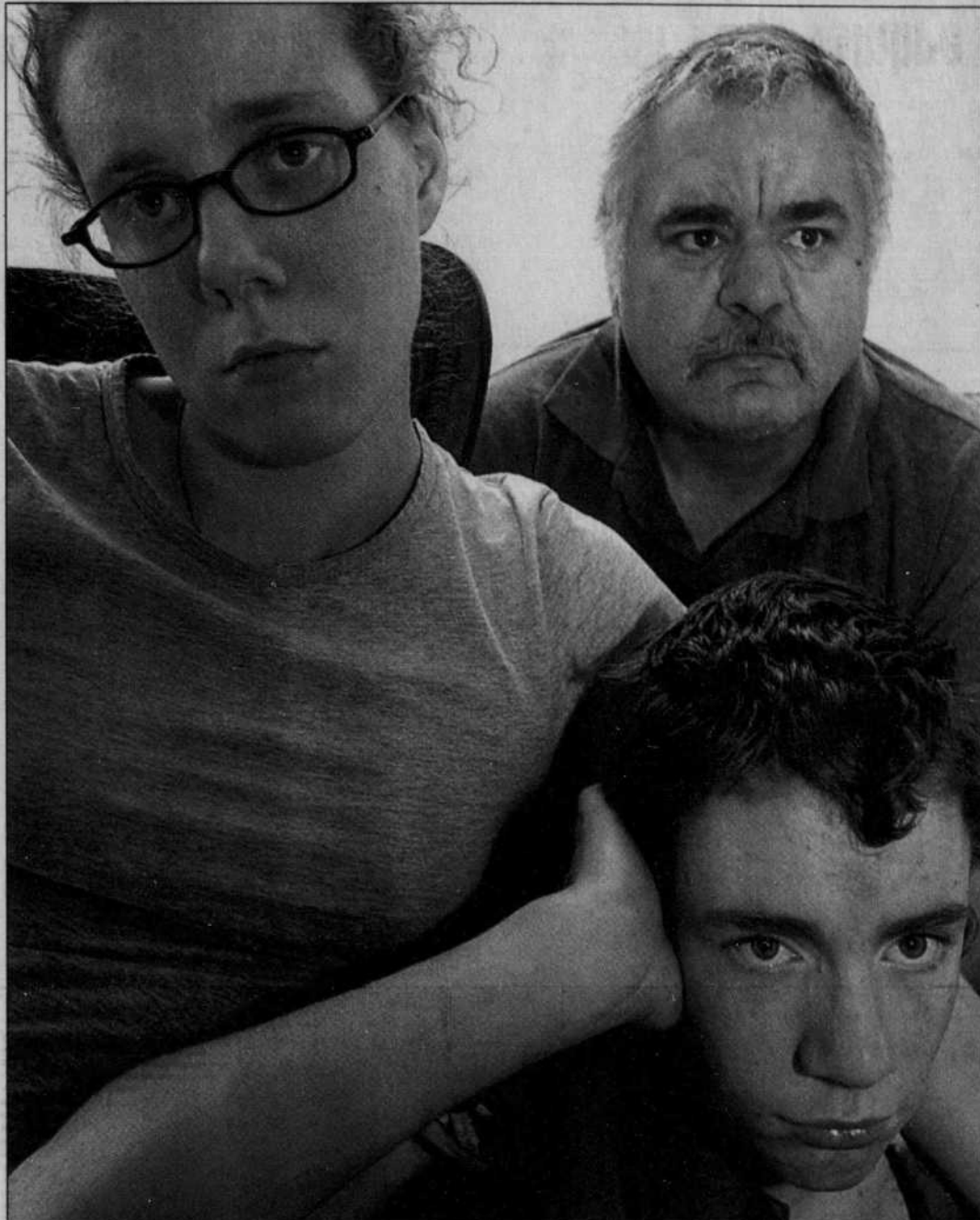
C'est ce que révèle le Plan d'action gouvernemental 2003-08 en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dont *Le Devoir* révélait hier les premiers éléments.

Avec la création d'une telle réserve, le Parti libéral souhaite se conformer à son engagement d'indexer les prestations d'aide sociale. Aucun échéancier ou plan d'indexation n'est toutefois inclus au plan d'action. Les 800 millions de dollars, qui représentent le tiers du coût annuel de l'assistance-emploi (2,5 milliards), seront dégagés entre autres par l'abolition des allocations de 111 \$ par mois destinées aux assistés sociaux ayant un enfant de cinq ans ou moins et aux prestataires âgés de 55 à 64 ans, des compressions dont *Le Devoir* traitait hier. L'origine de toutes les sources de financement n'est cependant pas indiquée dans le plan d'action.

VOIR PAGE A 8: RÉSERVE

■ Une véritable trahison, disent les groupes sociaux, page A 3

■ L'éditorial de Josée Boileau en page A 6: Mauvais rêve



Le plan d'action contre la pauvreté pourra-t-il venir en aide à Yves Poulin, qui vient d'être exclu de l'aide sociale? Le père d'Isabelle et de Dominic reçoit actuellement le soutien du FRAPRU.

Baisses d'impôt: le holà d'un banquier

Priorité à la santé et à l'éducation, dit le n°1 de la Banque de Montréal au Québec, Jacques Ménard

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Les efforts du gouvernement du Québec devraient aller à la lutte contre le déficit et à l'amélioration des secteurs de la santé et de l'éducation, bien avant d'aller à la réduction des impôts, estime le numéro un de la Banque de Montréal au Québec, Jacques Ménard.

«Quant à moi, j'aime mieux voir [le gouvernement Charest] faire cela, à court terme, que de couper les impôts. On aura tout le temps de couper les impôts, a-t-il déclaré hier aux journalistes en marge d'un discours présenté devant les membres du Cercle canadien de Montréal. Je sais que l'on doit faire un redressement afin que notre fardeau fiscal s'apparente aux économies limitrophes qui nous font concurrence. Mais tant et aussi longtemps qu'il y aura ce genre de déficit budgétaire au chapitre de l'éducation et de la santé, je pense que l'on pourra difficilement regarder à très court terme une initiative dans ce sens-là.»

Selon lui, le nouveau gouvernement libéral ne devrait pas avoir trop de mal à se délier de sa promesse électorale de réduire l'impôt des particuliers d'un milliard par année à partir de 2004 dans la mesure où cela permettrait d'assainir la situation en santé et en éducation.

VOIR PAGE A 8: IMPÔT

Pas un sou de plus pour les bibliothèques scolaires

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Le ministère de l'Éducation (MEQ) ne peut promettre aucune enveloppe supplémentaire pour améliorer l'état lamentable des bibliothèques scolaires, dont un portrait accablant a de nouveau été brossé hier par le milieu du livre. Pour regarnir les rayons des écoles, le ministre Pierre Reid privilégie plutôt les «partenariats» avec les bibliothèques municipales.

Mais même si le ministre de l'Éducation promettait de rehausser le budget d'acquisition des livres — fixé actuellement à 3,75 \$ par élève par année —, rien ne garantirait l'achat de livres supplémentaires dans l'ensemble des écoles du Québec, puisque ces sommes ne sont actuellement pas «dédiées», c'est-à-dire affectées à un usage précis.

VOIR PAGE A 8: BIBLIOTHÈQUES

INDEX

7	8
78313 00065	
Annances..... B 5	Idées..... A 7
Avis publics... B 4	Météo..... B 5
Culture..... B 8	Monde..... A 5
Décès..... B 5	Mots croisés... B 4
Économie..... B 1	Sports..... B 6
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

Une musicienne parmi les loups

À 30 ans, la pianiste Hélène Grimaud se raconte dans Variations sauvages

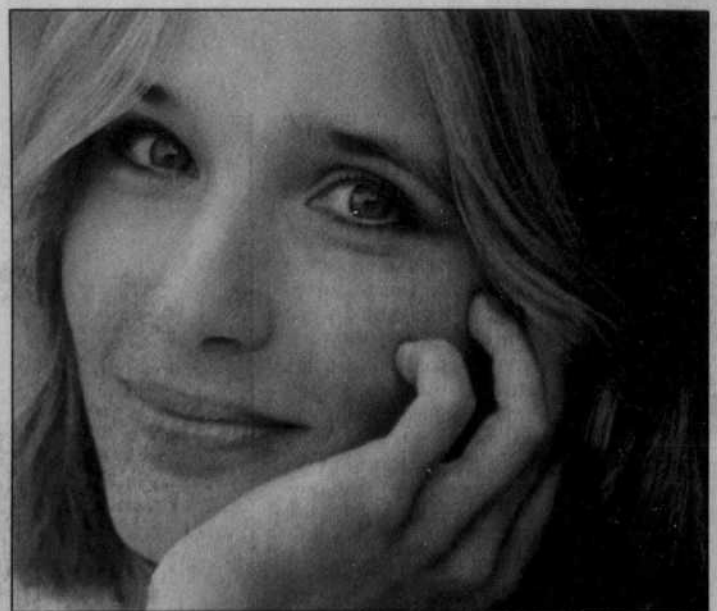
CHRISTOPHE HUSS

New York — Elle a à peine la trentaine et se livre dans un ouvrage, *Variations sauvages*, qui vient de paraître chez Robert Laffont. La pianiste Hélène Grimaud est une star en France, l'une des rares artistes de la musique classique presque familières pour le grand public. Même l'animateur de télévision Thierry Ardisson, reconnu pour sa férocité et ses questions salaces, couve dans ses entrevues la pianiste rebelle d'un regard attendri. Il est vrai qu'Hélène Grimaud est attachante. En tant qu'artiste et en tant que femme.

Cette aura lui a parfois pesé. «Mon regard a souvent dérangé», écrit-elle, ajoutant: «Autour de moi se dégageait une sorte d'onde négative, un élément qui contrariait mon rapport aux autres et au monde. Mille fois j'entendais dans les questions posées le redoutable "jolie comme vous l'êtes, pourquoi ne faites-vous pas autre chose?" Paris m'aurait préférée en jeune mannequin ou en gentille étudiante, dévorant du pop-corn avec son petit ami au cinéma.»

La voir coucher sur papier les angoisses de son enfance — «chroniquement fâchée contre le monde, je m'abimais dans des images de vengeance qui me tiraient des larmes: la plus savoureuse de toutes, c'était ma mort et je la leur infligeais avec délectation» — met aussi mal à l'aise que de découvrir sa phobie de la symétrie: «Je me suis mise à aimer ces blessures [...] Je ne sais plus si c'est par désir de symétrie ou par besoin de retrouver, avec la même intensité et le même plaisir, la douleur de l'aiguille qui me recousait, mais j'ai fini par ressentir le besoin de blesser l'autre côté de mon corps de façon à rester harmonieuse.»

Hélène Grimaud raconte donc sa différence: «[mon corps] était ma limite odieuse dont quelque chose de moi cherchait à se défendre», sa rébellion: «à un instant de ma vie, ma différence m'a été si odieuse que j'ai souhaité ne plus être moi-même», et sa libération par la musique: «comme à travers le rêve, des choses qui viennent de très loin sont remontées en moi [...] Je me souviens, comme si c'était hier, de l'enchantement que j'ai éprouvé; je me souviens d'avoir



ROBERT LAFFONT

La pianiste Hélène Grimaud, véritable star en France, vit près de New York où elle a créé un centre d'études et de préservation des loups.

eu l'impression physique d'une ouverture, l'impression qu'une voie s'ouvrait devant moi.»

Si on lui dit, en entrevue, qu'elle aurait pu trouver ce dépasse-

ment dans le sport, elle en doute: «Il fallait que mon imagination soit captivée. Ce qui m'a happée

VOIR PAGE A 8: GRIMAUD

Ne manquez pas notre journal ce samedi 15 novembre !

Nous vous offrons trois cahiers spéciaux : Habitation, Automobile, Santé

LE DEVOIR

CAHIERS SPÉCIAUX
PUBLIÉS LE SAMEDI

15
NOVEMBRE

• LES ACTUALITÉS •

David Miller succède à Mel Lastman à la mairie de Toronto

GILLIAN LIVINGSTON
PRESSE CANADIENNE

Toronto — David Miller, un diplômé de l'Université Harvard et vétérinaire de la politique municipale âgé de 44 ans, a été élu hier comme nouveau maire de Toronto, avec la promesse d'éliminer la corruption à l'hôtel de Ville.

M. Miller succède au maire sortant Mel Lastman, qui n'était pas candidat à l'élection. Le nouveau maire a une réputation d'homme de consensus depuis dix ans qu'il occupe son siège de conseiller à la Ville de Toronto. Son principal adversaire était John Tory, ex-chef de la direction de la très puissante compagnie de câblodistribution Rogers.

«Ma première tâche sera de parler avec Jean Chrétien, Dalton McGuinty et Paul Martin. Je vais m'en occuper dès ce soir», a déclaré le vainqueur. M. Miller se retrouve au gouvernail de la plus grande ville du Canada avec un budget annuel de 6,5 milliards — supérieur à celui de certaines provinces. Le nouveau maire, qui possède un diplôme de Harvard en économie et une solide expérience de la politique municipa-

le, aura fort à faire, notent les observateurs, pour remettre en selle une municipalité durement touchée plus tôt cette année par la crise du SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère) et une panne de courant coûteuse. Et il devra le faire, ajoutent certains, avec un financement moins important provenant des gouvernements provincial et fédéral.

«C'est un homme de compromis, a déclaré Sandra Bussin, une collègue de Miller au conseil municipal. Il est ouvert aux gens et on ne peut pas se tromper avec lui.»

Pendant la campagne, M. Miller s'est opposé à la construction d'un pont reliant la ville à l'île de Toronto et a promis de ramener l'intégrité à l'hôtel de ville. Il a en outre exigé une enquête en profondeur sur un scandale de plusieurs millions de dollars impliquant la location d'ordinateurs. L'entente de location avec la société MFP Financial Services, qui n'aurait jamais été approuvée par le conseil municipal et qui a fini par coûter 85 millions, presque le double des prévisions, s'était révélée un boulet pour le maire Lastman dans les dernières années de son mandat.

Dépistage du cancer du sein

Les radiologistes refusent de jouer les boucs émissaires

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les médecins radiologistes qualifiés de «fallacieux» un rapport leur attribuant des performances variables dans le cadre du programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS). Outre d'être montrés du doigt pour ces résultats, ils affirment que Québec récolte aujourd'hui le fruit de ses mauvaises décisions, prises pour de strictes considérations politiques.

L'Association des médecins radiologistes du Québec, qui regroupe les 251 radiologistes participant au PQDCS, a fortement réagi hier aux informations publiées par *Le Devoir* la semaine dernière, voulant que le taux de dépistage du cancer du sein varie sensiblement d'un médecin à l'autre, notamment en fonction de l'âge des médecins.

Ces données, tirées d'un rapport d'évaluation du PQDCS effectué par l'Institut national de santé publique du Québec, sont considérées comme totalement «inappropriées» par le D^r Gaétan Barrette, président de l'Association des mé-

decins radiologistes du Québec.

«C'est scientifiquement impossible et inapproprié de dire que certains médecins dépistent un cas de cancer pour 1000 femmes et d'autres 15 pour 1000, alors que la plupart n'ont même pas lu ce nombre de mammographies pendant l'année! Il s'agit de projections, de résultats rapportés sur 1000, qui ne démontrent pas la réalité», a déclaré le Dr Barrette, qui juge le rapport «incomplet et négatif».

Après avoir conclu que le faible volume de mammographies lu par une grande majorité de radiologistes nuisait à leur performance, le rapport conclut à l'intérêt de concentrer les ressources dans des centres à haut volume, pour améliorer l'acuité des médecins à dépister des cancers du sein, et ce, sans augmenter le nombre de «faux [résultats] positifs».

Selon le D^r Barrette, cette conclusion est la goutte qui fait déborder le vase, puisque les radiologistes eux-mêmes ont mis le gouvernement en garde, à la fin des années 1990, contre la tentation d'implanter un trop grand nombre de centres

de dépistage. Selon ce dernier, la documentation à ce sujet est unanime à reconnaître la plus grande efficacité de programmes basés sur les centres de dépistage à haut volume et c'est la voie que privilégiait son association.

«Ils sont allés à l'encontre de toutes nos recommandations en désignant une pléthore de petits centres en sachant très bien que cela allait être moins performant. Et aujourd'hui, on nous lance des pierres!», a-t-il dénoncé.

Selon ce médecin, c'est pour des raisons politiques que Québec a opté pour la désignation d'un nombre excessif de centres, afin de ménager les susceptibilités dans certaines régions. Ainsi, le Québec compte 31 centres de référence pour investigation désignés (CRID) et 81 centres de dépistage (CDD). On retrouve notamment cinq centres de référence en Montérégie, alors qu'un seul aurait été suffisant, juge le D^r Barrette, et cinq centres au Saguenay-Lac Saint-Jean. La région de Québec, en comparaison, ne compte qu'un seul CRID.

«Après cela, on s'étonne que certains radiologistes ne lisent que 200 mammographies par année. Si le programme est boiteux, c'est d'abord à cause des choix faits par le gouvernement», plaide-t-il.

Même s'il reconnaît que des écarts minimes peuvent exister entre la performance de certains médecins et que «des seuils de lecture plus élevés devraient être atteints», le représentant des radiologistes juge que le rapport tait tous les autres facteurs influençant les résultats du programme, dont le contrôle de la qualité des appareils et l'expertise des techniciens qui réalisent les mammographies.

Chose certaine, rien ne va plus entre les radiologistes et les fonctionnaires chargés d'évaluer les résultats du PQDCS. Les médecins disent être exclus des comités chargés du contrôle de la qualité du programme depuis 2001, et n'avaient accès qu'au compte-gouttes à certaines données fondamentales.

Au ministère de la Santé, on n'a voulu faire aucun commentaire hier sur les conclusions de ce rapport, déjà fortement contesté.

Le FX35 2004. Un VUS de luxe. Une voiture sport. Tout en un.



Propulser vers le futur
INFINITI

Le FX35 2004. Location à partir de

659\$ par mois pour une location de 36 mois.**

Frais de transport et de préparation inclus et aucun dépôt de sécurité

Voiture sport. VUS de luxe. Pas besoin de choisir. Le FX35, c'est tout ce que vous voulez réuni dans un seul véhicule. • Moteur V6 à DACT de 280 chevaux • Boîte automatique à 5 rapports avec mode manuel et sélecteur à secteurs • Traction intégrale ATTESA E-TS^{MC} • Système audio Bose^{MD} de 300 watts et 11 haut-parleurs • Dessus de sièges en cuir et sièges avant chauffants • Toit ouvrant électrique à glace coulissante • Coussins gonflables à deux niveaux de déploiement** • Garantie complète de 4 ans/100 000 km sur les véhicules neufs • Système de divertissement mobile Infiniti avec écran couleur rabattable de 7 po monté au pavillon (en option)* • Il existe bien des voitures sport et bien des VUS de luxe, mais il n'y a qu'un seul FX35.

Infiniti.ca

V O S C O N C E S S I O N N A I R E S I N F I N I T I D U G R A N D M O N T R É A L

Infiniti de Brossard
9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
(450) 445-5799

Infiniti Laval
305, boul. Saint-Martin Est
Laval (Québec)
(514) 382-8550

Meridien Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
(514) 731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
(514) 697-5222

*OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE pour le FX35 2004 et uniquement par les Services financiers Infiniti. Mensualités de 659 \$ pour une location de 36 mois, sujette à l'approbation du crédit. Comptant de 8 000 \$ ou échange équivalent et première mensualité requis à la livraison. 0 \$ acompte disponible. Aucun dépôt de sécurité. Total des frais de location : 31 724 \$, comprenant les frais de transport et de préparation. Taux de location de 6,9 %. 72 000 km alloués, kilométrage additionnel à 0,15 \$ du km (0,10 \$ du km si une entente est conclue au début de la location). Taxes, assurance et immatriculation en sus. PDSF à partir de 52 700 \$ pour le FX35 2004. Taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus à l'achat. ** Voir le manuel de l'utilisateur pour l'utilisation appropriée des coussins gonflables. † Option posée en usine. Les concessionnaires peuvent établir des prix individuels.

• LES ACTUALITÉS •

Jeux gais
La FGG lance un ultimatum à Montréal 2006

ALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

Tard hier soir, la Fédération of Gay Games (FGG) a lancé un ultimatum au comité organisateur des Jeux gais Montréal 2006. Réunie en assemblée annuelle, la FGG a adopté à 40 voix contre 4 (et deux abstentions) une motion exigeant que Montréal accepte les termes de la dernière offre proposée en fin de semaine lors des négociations de Chicago, mais avec quelques modifications, et ce, avant demain à une heure du matin.

Si le Comité Montréal 2006 refuse la proposition, «Montréal perdra le titre de ville hôte des Jeux de 2006, peut-on lire dans la motion. Si l'offre est rejetée, la FGG cessera les négociations avec Montréal et mettra en branle le processus pour sélectionner une autre ville pour recevoir les Jeux de 2006».

La proposition finale soumise dans la nuit de samedi à dimanche et rejetée par les organisateurs de Montréal n'a pas été dévoilée. Dans la motion adoptée par les délégués de la FGG, on peut toutefois lire que la fédération «a bougé sur des points que Montréal semblait trouver importants» dans la nouvelle offre.

Le Comité Montréal 2006 n'a pas voulu commenter la nouvelle position et l'ultimatum de la FGG hier, soir, préférant étudier le dossier avant d'émettre des commentaires.

La FGG et le Comité Montréal 2006 ne s'entendent pas sur le nombre de participants et sur la responsabilité financière. La FGG contrôle le nom de l'événement, base les épreuves et encadre l'organisation hôte. Le Comité Montréal 2006 a déjà signifié son intention d'aller de l'avant, même sans l'accord de la fédération. Si l'ultimatum reste sans réponse, la FGG pourrait s'entendre avec la ville d'Atlanta pour l'organisation des Jeux.

Les Jeux gais de Montréal sont dotés d'un budget de 16 millions \$ et devraient attirer 16 000 athlètes. Les retombées économiques sont évaluées à 180 millions.

Détenu et torturé en Arabie saoudite pendant une année

Sampson songe à poursuivre le gouvernement fédéral

PRESSE CANADIENNE

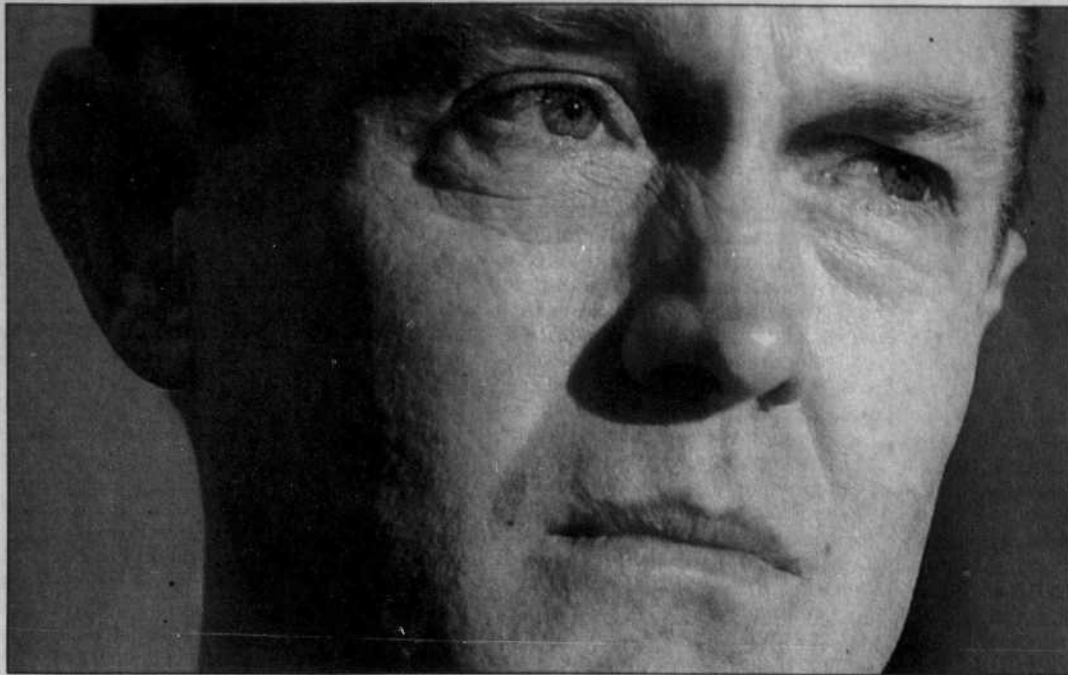
Ottawa — William Sampson a affirmé hier qu'il pourrait intenter des poursuites judiciaires contre Ottawa si le gouvernement fédéral ne fait pas toute la lumière sur la façon dont les autorités canadiennes ont agi lorsqu'il était incarcéré dans une prison d'Arabie saoudite où, soutient-il, il a été torturé.

«Je vais étudier toutes les possibilités afin d'amener cette affaire sur la place publique», a déclaré William Sampson hier, lors d'une conférence de presse à Ottawa. Et si ça veut dire demander réparation, ça veut dire demander réparation, a-t-il ajouté.

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a demandé à son ministère de revoir le dossier, ainsi que ceux d'autres Canadiens torturés à l'étranger, mais il n'a pas plié sur la demande d'une enquête publique.

M. Sampson, qui a rencontré le ministre Graham hier, se dit d'accord pour que le ministère entreprenne une enquête interne, mais insiste pour dire qu'il doit y avoir une enquête publique. Et si le ministère refuse d'aller au fond des choses, il n'exclut pas la possibilité d'avoir recours aux tribunaux pour forcer le gouvernement à le faire, a-t-il indiqué.

«Je ne souhaite pas entrer en conflit direct avec le gouvernement fédéral, mais si les erreurs qui ont été commises dans le traitement de mon cas ne sont pas rendues publiques, alors je vais demander réparation», a-t-il déclaré.



William Sampson était visiblement ému au cours de la conférence de presse.

M. Sampson a déclaré la semaine dernière devant le comité des Affaires étrangères de la Chambre des communes que les diplomates canadiens qui lui ont rendu visite en prison semblaient croire qu'il était coupable et ne lui ont offert que très peu de soutien.

Le ministère maintient que les autorités canadiennes ont fait tout ce qu'elles pouvaient pour aider M. Sampson, mais qu'elles ne sont pas allées jusqu'à accuser pu-

bliquement les autorités saoudiennes de torture par crainte que M. Sampson ne soit exécuté.

M. Sampson avoue que sa vie aurait pu être mise en danger, mais que malgré tout, le gouvernement canadien se devait de faire une déclaration publique plus ferme. «Leur diplomatie, leur tactique, peu importe comment vous appelez ça, ne m'a pas protégé contre la violation de mes droits humains. J'étais déjà condamné à

mort et j'étais prêt à mourir si c'était nécessaire.»

M. Sampson, qui était accompagné des députés Stéphane Bergeron, du Bloc québécois, et Dan McTeague, du Parti libéral, a refoulé ses larmes à plusieurs reprises durant la conférence de presse.

Ottawa doit dénoncer les gouvernements qui pratiquent la torture et violent les droits de la personne pour prévenir d'autres cas d'abus similaires, croit M. Sampson.

La société doit réfléchir à l'utilisation des médicaments

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Philippe Couillard, organisera au début de 2004 un symposium sur l'utilisation optimale des médicaments, une autre étape vers l'adoption par le gouvernement d'une véritable politique du médicament.

Au cours d'une interpellation à l'Assemblée nationale vendredi, Philippe Couillard a souligné l'importance de procéder à «un examen critique» de l'utilisation des médicaments, en particulier des nouvelles molécules qui apparaissent sur le marché et qui s'avèrent beaucoup plus chères que les médicaments qu'elles sont appelées à remplacer. «Il faut que ce soit fait sur des bases scientifiques, objectives et indépendantes. Il faut qu'on remette cette question de l'utilisation optimale des médicaments à l'ordre du jour», a-t-il dit.

A cette «grand messe» sur l'utilisation optimale des médicaments, seront conviés les médecins, les usagers et l'industrie pharmaceutique. Le ministre a également invité les parlementaires à y participer.

Citant une étude publiée récemment dans la revue *New England Journal of Medicine*, M. Couillard a signalé qu'une combinaison des médicaments utilisés depuis 25 ans pour contrer l'hypertension était aussi efficace pour traiter cette maladie que les molécules découvertes ces dernières années qui coûtent beaucoup plus cher. «Il y a une réflexion à faire de ce côté-là en se souvenant que, sur 100 nouvelles molécules qui apparaissent sur le marché chaque année, il y en a probablement six là-dessus qui ont une véritable valeur ajoutée», a dit le ministre.

M. Couillard a rappelé que le prix des médicaments d'innovation au Québec était gelé depuis 1993-1994: le prix fixé au moment de leur introduction ne peut être augmenté. En revanche, les médicaments génériques, des copies de médicaments dont les brevets sont échus, affichent des hausses de prix, a mentionné M. Couillard.

À l'heure actuelle, le ministre planche sur une politique du médicament. Dès son arrivée en fonction, M. Couillard a créé un comité tripartite dont les membres proviennent du ministère, de la Régie d'assurance maladie du Québec et du Conseil du médicament afin de se pencher sur la fixation des prix des médicaments. Rappels que le gouvernement péquiste avait adopté en juin 2002 la loi 98 prévoyant la conclusion d'ententes de partenariat avec les compagnies pharmaceutiques afin d'améliorer l'utilisation des médicaments, ce qui devait se traduire par des économies annuelles de 13,4 millions.



Philippe Couillard

Hausse des tarifs des garderies

Aucune décision n'est encore prise, dit Charest

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement du Québec se laisse toutes les portes ouvertes et n'a toujours pas décidé quelle serait la hausse de tarifs que devront assumer les parents pour les services de garde, a soutenu, hier, le premier ministre Jean Charest.

«On est en train d'examiner l'ensemble des options, mais il n'y a rien de joué du côté des garderies. On regarde ça présentement», a déclaré M. Charest, quelques minutes après avoir prononcé une brève allocution de bienvenue au congrès de l'Association canadienne des radiodiffuseurs qui se tient jusqu'à aujourd'hui à Québec.

En outre, le premier ministre n'a voulu ni confirmer ni infirmer les informations publiées samedi dans le quotidien *La Presse*, qui faisaient état d'une augmentation d'un dollar du tarif de base, actuellement de 5 \$ par jour, en plus d'une modulation du tarif pouvant atteindre jusqu'à 10 \$ pour les familles dont le revenu annuel est de 70 000 \$ et plus.

Ce scénario, selon les sources anonymes citées par le quotidien, serait la proposition finalement re-

tenu au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, pour assurer le financement des services de garde.

En portant de 5 \$ à 6 \$ le tarif quotidien, en plus de faire payer davantage les contribuables de la classe moyenne les mieux nantis, soit un peu plus du quart des familles ayant recours aux garderies à coût modeste, l'État serait en mesure de récupérer un peu plus de 100 millions annuellement.

CONCOURS SPA LE DEVOIR

Le MERIDIEN
PALAIS DES ROSES - AGADIR

vous invite à venir découvrir le plus grand centre de thalassothérapie du monde
Vital Centre International

المطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Toujours plus loin

Grande liquidation
au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes importés d'Italie 100 % laine = tissus griffés	reg. 950 \$ Solde 399 \$
Manteaux importés d'Italie cachemire et laine	reg. 900 \$ Solde 399 \$
Parkas importés d'Italie doublés en polar	reg. 495 \$ Solde 175 \$
Pantalons 100 % laine, importés d'Italie	reg. 195 \$ Solde 99 \$
Chemises 100 % coton, importées d'Italie	reg. 150 \$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O., 2^e étage, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

TIRAGE Le Québec. Quel Québec ?

87 photos avec des textes de plusieurs personnalités et journalistes

Jacques Nadeau, photographe au *Devoir*, pose sur l'actualité québécoise un regard singulier, souvent impertinent, jamais banal.

À GAGNER
2 exemplaires du livre par jour, du 10 au 22 novembre

Le Québec. Quel Québec?
Photographies de Jacques Nadeau

LE DEVOIR FIDES

LE DEVOIR
Retournez à : Concours SPA, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1
Le tirage aura lieu le 4 décembre 2003 à 15h.
Faites-nous parvenir les coupures de participation avant le 3 décembre 2003 à 17h30. La concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.
Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.
Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir. Valeur de 2 850 \$.

Nom :
Adresse : App. : Ville :
Code postal : Courriel :
Téléphone : (rés.) (dur.)
Question mathématique : 37 + 91 + 24 = Abonné(e) : Oui Non

Pour participer, il suffit de remplir et de retourner le coupon à l'adresse suivante:
Tirage Le Québec / Éditions Fides
165, rue Deslauriers
Ville Saint-Laurent (Québec) H4N 2S4

Le tirage s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Valeur de 720 \$

Nom : Âge :
Adresse : App. :
Ville : Code postal :
Tél. maison : Tél. travail :

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU



Jean Dion

C'est pas fini

Et avec tout ça, malgré toute la bonne volonté du monde, malgré l'excitation de matchs à l'emporte-pièce qui pourraient même réchauffer la Saskatchewan en novembre, personne, je le répète, personne ne sait comment on calcule le temps dans la Ligue canadienne de football. Parfois le cadran continue, parfois il est arrêté, parfois il est arrêté quelques secondes avant de continuer, parfois il reprend avant et parfois après la mise en jeu. C'a l'air de dépendre de quelque chose de mystérieux, d'aussi mystérieux que la raison pour laquelle, dans le merveilleux monde du sport™, on prend les amateurs pour des demeurés.

Parce qu'il leur arrive de se conduire en demeurés, entendez-je susurrer quelques misanthropes chagrins, et ils ont certainement raison, mais là n'est pas la question.

Promotion dans le Stade olympique, lors du match entre nos Alouettes et leurs Argonauts. Un promotionneur avec micro demande à un concurrent quel est le numéro à composer pour obtenir des renseignements au sujet du gouvernement du Canada. (En passant, l'adresse du chalet de la famille Irving et les dates où il est possible de réserver ne font pas partie des renseignements disponibles. J'ai essayé.) Le concurrent répond: «1 800 0 CANADA». Wow, dit le promotionneur, comment as-tu fait pour savoir ça? Et l'autre: «Ben, c'est écrit en gros sur le tableau indicateur». On l'applaudit, il gagne un certificat cadeau de 100 \$ à utiliser sur notre ligne sans frais!

Soit dit en repassant, cela va faire plaisir aux mythologues dans la salle, oui, pour vrai, il y a un Jason dans la formation des Argonauts. Jason Horton, un joueur défensif. Mais il n'y a pas de Castor ni de Polux. Dommage.

Donc, le cadran disions-nous, je vous jure, deux jeux ont été déclenchés dimanche, un à Montréal et un à Edmonton, alors qu'il restait zéro seconde de jeu dans un quart. Ce qui nous amène tout naturellement à conclure, au moins de manière provisoire en attendant la complétion de l'enquête, à l'existence d'un nouveau poncif du sport: c'est pas fini même quand c'est fini.

Ailleurs dans l'actualité, on apprend que l'Union européenne de football a décidé d'appliquer la règle du «but en argent» pour les matchs de barrages de l'Euro 2004, qui auront lieu du 15 au 19 novembre.

«Selon la règle du «but en argent», souligne l'UEFA, si les deux équipes sont à égalité parfaite [après les temps réglementaire de deux matchs aller-retour], elles disputent les 15 premières minutes d'une prolongation. Si l'une d'elles a pris l'avantage au terme de cette période, elle remporte le match. Sinon, les deux formations disputent les 15 dernières minutes de la prolongation. Si l'égalité persiste au terme des 30 minutes de prolongation, les deux équipes se départagent avec la séance des tirs au but.

«Dans la règle du «but en or» [en vigueur à l'Euro et à la Coupe du monde], la première équipe qui marque lors de la prolongation remporte le match.»

Moins connu, ajouterai-je pour votre bénéfice d'assouffis de connaissances, est le «but en bronze», en vertu duquel un col bleu armé d'une statue de Jean Lapierre vous menace de sévices si vous songez seulement à marquer un but en prolongation contre l'équipe qui a retenu les services du syndicat «pour faire valoir son droit légitime à la victoire».

Et puisqu'il est question de soccer, il me semble qu'il y a longtemps qu'on ne s'est pas jassé de David Beckham, icône métrosexuelle et seul homme au monde marié à une fille qui s'appelle Poche Epice. C'est que la semaine dernière, le Sunday Mail de Londres, auquel je suis abonné le dimanche seulement parce que le voudrais-je de toutes mes fibres que le Sunday Mail ne paraîtrait pas pour autant les autres jours, a publié la liste des petites dépenses de Beckham depuis son arrivée au Real Madrid. Sautez par-dessus les trois petits losanges juste ici en bas, vous entrerez dans un monde fascinant.

Donc, n'ayant pas encore réussi à trouver de 1/2 à son goût, Beckham habite à l'hôtel cinq étoiles Santo Mauro de Madrid depuis 11 semaines. Montant de la facture au 30 octobre: 432 875 livres sterling. (Pour obtenir la conversion en dollars canadiens, il suffit de multiplier par 2,2. En fait, c'est comme si le dollar était une livre et la livre un kilo, en poids. Je me comprends, mais pour votre confort et votre sécurité, les calculs seront déjà faits.)

La facture pour les deux suites occupées par Beckham et son adorable famille s'élève à 177 000 \$. Je précise pour ceux et celles qui salivent en regardant Ma maison Ro-Na que les chambres du Santo Mauro sont décorées art déco et munies de tapis persans, de foyers de marbre italien, de planchers de bois et de rideaux en soie.

Beckham a aussi déboursé 171 000 \$ pour loger des amis en visite, et son ardoise au restaurant de l'hôtel s'élève à 119 000 \$. Il faut dire que la direction du Santo Mauro ne rechigne pas à assumer les frais de sécurité supplémentaires inhérents à la présence de son illustre invité du fait que le resto est rempli en permanence de clients qui espèrent l'entrevoir. Un steak y coûte 62 \$.

Au bar de l'hôtel, Becks en a pour 15 100 \$, lui qui affectionne de se faire monter du vin blanc à 80 \$ la bouteille. Les enfants, Brooklyn, quatre ans, et Romeo, un an, ont par ailleurs fait grimper à 19 800 \$ la facture de télé et de vidéos sur commande. Les faux frais s'élèvent de leur côté à 287 000 \$ et comprennent la buanderie, les massages, les appels téléphoniques en Grande-Bretagne et l'organisation d'une petite fête pour l'anniversaire de Romeo.

Quant à la facture de stationnement, elle atteint 163 000 \$. Beckham possède cinq voitures.

Si vous vous inquiétez devant ces quelques données, ne vous inquiétez pas. Cette somme dépensée en 11 semaines, Beckham la gagne en trois semaines et demie. Il va s'en tirer, je vous le dis.

jdion@ledevoir.com

Malgré le report de son combat

Éric Lucas demeure aussi déterminé

MARC DELBÈS
PRESSE CANADIENNE

L'Allemand Markus Beyer ne perd rien par attendre. Certes déçu du report de son combat revanche pour le championnat du monde des super-moyens du Conseil mondial de la boxe (WBC), Éric Lucas assure qu'il parviendra à garder sa forme et sa motivation en attendant de connaître la suite des événements.

«Comme vous pouvez l'imaginer, je suis très déçu de ce qui arrive», a confié Lucas (36-5-3) en commentant hier matin la décision de Beyer (28-1-0), l'actuel champion, de reporter la défense de son titre prévue pour le 22 novembre à Riesa, en Allemagne, en raison d'une infection aux yeux. «Mais ce sont des choses que je ne contrôle pas. Disons que c'est dur à prendre mais je vais réussir à me requinquer.»

La pilule est d'autant plus difficile à avaler pour le boxeur de Sainte-Julie qu'il avait amorcé la dernière phase de sa préparation pour ce combat important. «C'est sûr que ça va être plus difficile cette semaine. Tout était prêt, je parlais aujourd'hui [lundi] pour l'Allemagne, il me restait deux semaines à faire et ensuite on passait à autre chose. Là, je suis obligé d'attendre 8 à 10 semaines, peut-être plus. Mais je suis un gars qui se replace assez vite. Dès qu'on me donnera une date pour le combat, je vais m'en remettre et me focaliser là-dessus.»

Le directeur général d'InterBox Yvon Michel, qui gère la carrière de Lucas, a précisé, hier, que le WBC allait envoyer un médecin indépendant en Allemagne pour vérifier la blessure de Beyer, une procédure normale dans les circonstances, et qu'il faudra attendre une dizaine de jours avant d'être fixé sur une nouvelle date pour le combat. Si la convalescence de Beyer n'est pas trop longue, la date du 10 janvier pourrait être retenue.

Scénario idéal

Pour Lucas et son entourage, il ne fait aucun doute que le scénario idéal serait de tenir ce combat le plus tôt possible. «Si, à court terme, on peut mettre Beyer dans le même ring que moi, c'est Markus Beyer et rien d'autre que je veux», a répondu Lucas lorsqu'on lui a demandé ses préférences. Il est désormais hors de question que Lucas participe à un combat le 22 novembre lors du programme prévu au Centre Bell et qui marquera le retour dans le ring d'Otis Grant.

Mais si Beyer devait demeurer non disponible, on songe à organiser un combat de championnat intérimaire avec l'Australien Danny Green, le deuxième aspirant au titre, avant les Fêtes.

«Notre principal objectif, c'est qu'Éric redevienne



Éric Lucas, lors de la conquête du championnat du monde, en juillet 2001.

champion du monde, a précisé Michel. Si on doit passer par un match intérimaire, on le fera. S'il faut aller directement contre Beyer, on le fera aussi.»

Green, qui a été impliqué dans un combat controversé avec Beyer le 16 août dernier, serait prêt à disputer un combat aussi rapidement puisqu'il est présentement à l'entraînement en vue d'un combat le 7 décembre.

«Si nous avions une confirmation rapide que Beyer ne pouvait affronter Éric avant février ou mars, ce serait possible d'organiser un championnat intérimaire entre Éric et Green à Montréal.» Cela permettrait à Lucas de monter dans un ring pour la première fois en près de huit mois, soit depuis la perte de son titre face à Beyer en avril à Leipzig, en Allemagne.

Ce nouveau contretemps s'ajoute à une série de coups durs qui a fait dire à Michel que le groupe InterBox vient de vivre une année terriblement difficile. Le 24 octobre, le Montréalais d'origine roumaine Leonard Dorin avait perdu son titre de champion des poids légers (WBA) pour ne pas avoir respecté la limite de poids à la veille de son combat contre le Panaméen Miguel Callist.

Julien pense à l'équipe

Perreault ne trouve pas sa situation plaisante

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Yanic Perreault deviendra joueur autonome sans restriction à la fin de la saison, l'occasion qu'attendent tous les hockeyeurs pour tenter d'engraisser leur compte de banque. Le moment est donc bien mal choisi pour regarder les matchs des gradins comme ce fut le cas lors des deux derniers contre les Sabres de Buffalo.

De son côté, Claude Julien, tout en reconnaissant que ce ne sont pas des décisions faciles à prendre, insiste pour dire qu'il doit penser à l'équipe d'abord.

L'entraîneur ne pouvait dire, hier, s'il allait ramener Perreault dans la formation pour le match à venir contre les Blue Jackets de Columbus et il a laissé ouverte la possibilité de déplacer Mike Ribeiro ou lui à l'ailé, vraisemblablement à la place d'un des deux jeunes, Michael Ryder et Marcel Hossa, limités à un but chacun depuis le début de la saison, et seulement deux points dans le cas du dernier. Les deux n'ont pas un seul point lors des sept derniers matchs du Canadien.

«Ce n'est pas plaisant», a répété Perreault à au moins trois reprises à propos de sa présente situation. «J'espère que ça ne va pas continuer comme ça pendant plusieurs semaines et je me prépare comme si je jouais demain [mardi].»

Entre-temps, «c'est une situation frustrante pour tout le monde, pour moi, pour ma famille, pour tout le monde autour», a déclaré le calme Perreault, qui gagne 2,8 millions \$ US cette année.

Compétition appréciée

Julien, lui, apprécie pouvoir compter sur de la compétition à l'intérieur de sa propre troupe depuis le retour de Saku Koivu.

«Si des joueurs ne jouent pas au niveau qu'on attend d'eux, il y en a d'autres qui attendent pour faire le travail. C'est une bonne compétition à l'intérieur qui pousse l'équipe à devenir meilleure. Par contre, a reconnu l'entraîneur, ce ne sont jamais des décisions populaires, mais ça fait partie du métier.

«Yanic prend l'équipe à coeur, a assuré Julien. Il regarde les films de son jeu presque après chaque match. C'est juste que nous voulons obtenir le meilleur de lui.»

Et de toute évidence, Julien ne le voit pas ailleurs que dans un des deux trios offensifs.

EN BREF

Clijsters bat Mauresmo

Los Angeles (AP) — La Belge Kim Clijsters a remporté hier la finale du Masters féminin de Los Angeles en battant en deux sets la Française Amélie Mauresmo. Clijsters s'est imposée en 52 minutes, par un score de 6-2, 6-0. C'est la deuxième victoire de la Belge au Masters, après son succès de l'année dernière.

Le docteur plaide coupable

(PC) — Le docteur Maurice Duquette a plaidé coupable hier à une accusation d'avoir prescrit de façon inappropriée pendant près de trois ans une substance interdite à une cycliste québécoise de calibre international. Le médecin montréalais risque quatre mois de suspension et une ordonnance qui lui interdira de prescrire de l'érythropoïétine (EPO) dans le monde du sport de façon permanente. Par ailleurs, une ordonnance de non-publication interdit aux médias de divulguer le nom de l'athlète à qui cette substance était prescrite. L'athlète en question devra également s'expliquer devant la Fédération québécoise de cyclisme.

Classé 5^e de l'ATP

Agassi n'entend pas se retirer

ASSOCIATED PRESS

Houston — À 33 ans, Andre Agassi refuse de fixer la date de sa retraite. Il pourrait encore jouer un an, ou deux. Peut-être plus, peut-être moins, ou entre les deux. Mais franchement, pourquoi devrait-il se fixer une limite? Car Agassi fait toujours partie du gratin du tennis mondial, réuni à Houston pour disputer la Masters Cup.

«Chaque année, ça devient de plus en plus dur, a déclaré Agassi, 5^e de l'ATP Race avant le tournoi des maîtres. Si je peux rester dans une position où mon meilleur tennis me permet toujours de gagner, c'est tout ce dont j'ai besoin pour continuer. J'ai beaucoup de semaines pour essayer de prouver ça, et cette semaine ce

serait la meilleure preuve, car ici il faut battre les meilleurs joueurs du monde.»

A Houston, où les huit meilleurs joueurs du monde sont réunis, une statistique intéressante mérite d'être relevée: depuis ses débuts professionnels, Agassi a remporté le même nombre de tournois, 58, que les sept autres participants réunis.

En mai, Agassi est devenu le plus vieux joueur de l'histoire à s'emparer de la place de numéro un mondial — qu'Andy Roddick, Juan Carlos Ferrero et Roger Federer se disputent au Texas — en partie grâce à son succès en début d'année aux Internationaux d'Australie, son 8^e titre du Grand Chelem. Mais sa fin de saison n'a pas été aussi brillante que son entame: au printemps, Agassi avait conquis ses quatre titres 2003.

EN BREF

Les recrues de l'année au baseball majeur

(AP) — Le joueur d'arrêt-court Angel Berroa, des Royals de Kansas City, a devancé le voltigeur Hideki Matsui, des Yankees de New York, au scrutin de la recrue par excellence dans la Ligue américaine. Le scrutin a été le plus serré en 24 ans. Dans la Ligue nationale, le lanceur Dontrelle Willis, des Marlins de la Floride, l'a

emporté facilement. Berroa a reçu 12 votes de première place, sept de deuxième place et sept de troisième place pour un total de 88 points au scrutin organisé auprès des membres de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique. Dans la Ligue nationale, Willis a reçu 17 votes de première place pour un total de 118 points, devançant facilement le voltigeur Scott Podsednik, des Brewers de Milwaukee, qui a eu huit votes de première place et 81 points.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

ASSOCIATION DE L'EST									
Section Nord-Est					Section Atlantique				
	G	P	N	DP	BP	BC	Pts		
Boston	7	2	3	2	37	30	19		
Toronto	7	4	3	1	36	39	18		
Buffalo	7	7	1	0	34	43	15		
Montréal	7	8	0	0	30	33	14		
Ottawa	5	4	2	1	37	27	13		
Section Sud-Est					Section Centrale				
Philadelphia	7	2	3	1	42	27	18		
New Jersey	7	3	3	0	30	25	17		
N.Y. Islanders	7	4	2	0	44	33	16		
N.Y. Rangers	5	4	2	2	30	30	14		
Pittsburgh	3	7	3	0	25	48	9		
Tampa Bay	8	1	2	1	37	20	19		
Atlanta	7	4	3	1	44	36	18		
Caroline	4	5	5	0	31	30	13		
Floride	5	8	2	0	31	39	12		
Washington	3	11	1	0	33	47	7		
ASSOCIATION DE L'OUEST									
Section Nord-Ouest					Section Pacifique				
St. Louis	9	3	0	1	34	27	19		
Chicago	6	6	3	1	29	39	16		
Detroit	7	7	1	0	44	40	15		
Columbus	5	7	0	1	30	34	11		
Nashville	5	8	1	0	34	40	11		
Vancouver	10	3	2	0	53	30	22		
Colorado	8	5	1	0	47	37	17		
Edmonton	6	6	2	0	43	46	14		
Minnesota	6	7	2	0	38	38	14		
Calgary	5	7	0	1	24	32	11		
Los Angeles	8	5	0	1	40	33	17		
Dallas	7	7	1	0	35	38	15		
Anaheim	5	7	1	3	29	42	14		
San Jose	3	5	6	1	35	42	13		
Phoenix	4	6	3	1	34	44	12		

CALENDRIER

Dimanche	
Columbus à Calgary 3	Tampa Bay à Caroline 1
Anaheim 2 Phoenix 1	Colorado à Chicago 3
Hier	
Edmonton 5 N.Y. Rangers 4	Detroit 3 Chicago 0
Los Angeles 3 Washington 2	
Aujourd'hui	
Edmonton à Boston	Columbus à Montréal
N.Y. Islanders à Philadelphie	Ottawa à Atlanta
Tampa Bay en Floride	Vancouver au Minnesota
Colorado à San Jose	
Demain	
New Jersey à Buffalo	Pittsburgh à N.Y. Rangers
Caroline à Washington	Calgary à Chicago
Detroit à Dallas	Toronto à Anaheim
Jeu	
Montréal à N.Y. Islanders	Vancouver à Philadelphie
Atlanta en Caroline	Columbus à Ottawa
Floride au New Jersey	Calgary à Nashville
Edmonton au Minnesota	Colorado à Phoenix
Toronto à Los Angeles	St. Louis à San Jose

Fabriquer de la glace, pêcher la crevette

Ce soir 19 h 30
Cultivé et bien élevé
UNE PRÉSENTATION DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Durant l'été, Arctic Glacier réalise 80% de son chiffre d'affaires en rafraîchissant le contenu de nos glacières. La fabrication industrielle de la glace n'est pas une mince affaire, mais Richard Thibault s'y connaît: il est le troisième Thibault à présider aux destinées de la compagnie fondée par son grand-père en 1908, à Pointe-Saint-Charles.

Chaque année, Jacques Huet pêche en moyenne 520 000 livres de crevettes en Gaspésie. Les quais font son bonheur depuis qu'il est tout petit et qu'il jouait avec les autres fils de pêcheurs. Comme eux, il est parti à la pêche avec son père. Aujourd'hui encore, il s'embarque avec les autres hommes de la famille pour descendre les filets et en sortir son quota de crevettes.

www.telequebec.tv
Mardi 19 h 30. En rappel dimanche 18 h.

Animatrice:
Pascale Tremblay, agr.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC Québec Canada

Télé-Québec
telequebec.tv

Ca change de la télé

